Suite à une intensification des attaques terroristes au Mali et dans le Sahel : Des opérations de Sécurité et de Stabilité en ecours au Mali et dans le Sahel

MALI

1786

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 13 JUIN 2025

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Transition au Mali

Prolongation de cinq ans, une décision qui divise



... attaques des Groupes Armés Terroristes au Sahel : Une stratégie coordonnée pour déstabiliser la région



Le Conseil national de Transition : Adoption de 2 lois pour l'avenir économique du Mali


Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Sommaire «







Une /

Transition au Mali : Prolongation de cinq ans, une décision qui divise — P. 4

Brèves /

Le Conseil national de Transition : Adoption de 2 lois pour l'avenir économique du Mali — P. 10
La ville d'Abidjan : Futur pôle du journalisme économique régional — P. 10
Sanlam Mali devient Sanlam/Allianz : Un partenariat stratégique pour renforcer sa présence en Afrique — P. 11
Bakary Togola : Entre justice et communauté paysanne au Mali — P. 11

Actualité /

Intensification des attaques des Groupes Armés Terroristes au Sahel : Une stratégie coordonnée pour déstabiliser la région — P. 13
Suite à une intensification des attaques terroristes au Mali et dans le Sahel : Des opérations de Sécurité et de Stabilité en ecours au Mali et dans le Sahel — P. 15

Politique /

Conseil des Ministres du 11 juin 2025 : Plusieurs décisions majeures prises — P. 19
Lettre à grand-père : Gouvernance par médias sociaux ! — P. 22

Culture & société /

Le scandale de Babani Koné : Entre les feux de la rampe et la cybercriminalité — P. 24

International /

La Chine et l'Afrique : Renforcement des Relations et Coopération Mutuelle — P. 25
Labubu : Le phénomène mondial qui fait craquer les cœurs — P. 27

Sport /

Lamine Yamal : Lionel Messi, Cristiano Ronaldo et la relève du football mondial — P. 28

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Transition au Mali

Prolongation de cinq ans, une décision qui divise

Comme cela devient presque la règle, les décisions les plus importantes de la Transition du Mali sont marquées du sceau de l'imprécision du genre du "Il ne reste que 7 mois", ou « transition la plus courte possible" ou pire de contradictions à la limite du risible.

Comment peut-on en effet décider une rallonge sans fin de la Transition en évoquant une demande du Peuple malien de « Mener des réformes politiques et institutionnelles prioritaires, avant d'organiser des élections » et justifier ainsi le bonus auto-accordé de 5 années sans élection par cet argument « Ainsi, se pose à notre pays, à l'instar des autres pays de l'AES, la question cruciale de la nécessité de poursuivre la Transition pour parvenir à la pacification totale de nos Etats ».

Il y a là de quoi désorienter et ôter tout argument aux soutiens les plus zélés de la Transition.

Lors du Conseil des ministres du mercredi 11 juin, les autorités de transition ont adopté un projet de loi visant à prolonger la durée de la transition pour une période de cinq ans renouvelable. Cette décision a provoqué un véritable séisme politique et a suscité une vague d'in-

dignation au sein de la population et des milieux politiques, dans un contexte national déjà fortement fragilisé.

Alors que le Mali traverse une crise multidimensionnelle - économique, sécuritaire, sociale et politique - cette prolongation jugée injustifiée, illégitime et dangereuse apparaît pour beaucoup comme un abandon officiel de toute perspective démocratique à court terme. Un analyste politique à Bamako s'indigne : "En pleine paupérisation galopante, alors que des pans entiers de la société s'effondrent, on impose aux Maliens une transition sans fin."

La nouvelle orientation du pouvoir militaire prolonge une dynamique critiquée depuis des mois : dissolution des partis politiques, interdiction des activités partisanes, restrictions de la liberté d'expression, intimidation des voix dissidentes. Cette accumulation de mesures autoritaires laisse craindre l'instauration progressive d'un régime de fait, sans légitimité électorale ni calendrier crédible de retour à l'ordre constitutionnel.



Le 18 août 2020, le CNSP dirigé par le colonel Assimi Goïta avait justifié sa prise de pouvoir par la nécessité de restaurer l'État, mettre fin à la corruption et redonner espoir à une population meurtrie par les errements du régime d'Ibrahim Boubacar Keïta. À l'époque, les militaires s'étaient engagés solennellement à mener une transition brève et inclusive, assurant un retour rapide à une gouvernance civile.





Ces engagements sont aujourd'hui perçus comme des promesses politiques vides. Le Colonel Goïta, devenu entre-temps Général et Président de transition, avait juré de ne pas rester au pouvoir indéfiniment. "Il ne reste que 7 mois", affirmait-il encore en mai 2021. Quant au Colonel Wagué, il promettait l'une des "transitions les plus courtes possibles". Des paroles désormais dénuées de sens.

Pour de nombreux observateurs, les autorités de la Transition ont adopté les mêmes méthodes qu'elles dénonçaient. "Ils critiquaient les troisièmes mandats de la CEDEAO, aujourd'hui ils s'auto-octroient cinq ans renouvelables, sans élections, sans débat, sans opposition", constate un universitaire bamakois.

Depuis 2020, la Charte de la transition a été modifiée à plusieurs reprises, les institutions réorganisées en faveur du pouvoir militaire, et les organes de contre-pouvoir neutralisés.

La récente révision de la Charte pour prolonger de cinq années le mandat du Général Assimi Goita est perçue comme une légitimation de la prise de pouvoir. Les répercussions de cette décision pourraient être extrêmement graves pour la stabilité du Mali.La radicalisation du régime face à la contestation, la persistance de l'insécurité dans les régions centrale et septentrionale, l'isolement diplomatique croissant, et l'absence de perspectives électorales ouvrent la voie à un durcissement autoritaire à haut risque. Selon certains analystes, le pays est désormais menacé par une désintégration politique, institutionnelle et sociale.

"Ils ont tout bafoué : leur parole, la Charte, les lois, les principes. Ils ne gouvernent plus, ils s'imposent. Aujourd'hui, le risque majeur est l'effondrement de l'État." De nombreuses voix exhortent les autorités à renoncer à cette dérive, au nom de la paix, de la dignité nationale et de l'avenir démocratique. "Cinq ans de mensonges, cinq ans de ruines, et maintenant cinq années de plus ?" s'interroge un activiste basé à Bamako. "Non, le Mali ne peut pas continuer sur cette voie sans issue. Il est encore temps d'éviter le pire."

Tant dans la société civile que dans la diaspora, les appels se multiplient pour rejeter la normalisation du pouvoir militaire et redonner la voix au peuple. Comme le souligne un proverbe malien cité par un ancien ministre en exil : "Quand les éléphants se battent, ce sont les herbes qui en pâtissent."

Moctar Sow



Daouda Bakary Kone



Mali: le nom de la nouvelle société de raffinerie est: Société de Raffinerie d'Or du Mali (SORAMA-SA).

Le Nigeria est le troisième producteur africain de Cacao avec 315 tonnes en 2022. Le pays veut valoriser le secteur à travers des financements structurels.

Casimir Sangala



Responsabilité, autonomie, légalité, subordination, intérêt du service, mauvaise orientation, risques de perte de postes ou de privilèges : le cadre supérieur doit-il être un allègre béni-oui-oui ?

Ouverture Média - OM

#OM - INFO : #INFOS_CNT
Le CNT a relu et voté à l'unanimité et à hui clos cet après-midi, la loi portant indemnités et avantages de ses membres. En conséquence, tous les membres perdent chacun, l'indemnité de monture à hauteur de 400 mille FCFA et 550 mille FCFA pour les membres du bureau.
Source : Issiaka Tamaboura - Journal Le Soft



Diallo Aboubacar



Avant-hier, lundi 9 juin, le Dr Diallo Sékou et moi avons eu l'honneur de nous réunir avec SEM Ambassador Yeah Samake durant près de trois heures en présence de son disciple et hombre, M. Fouraba Samake II. Nous avons échangé sur comment accompagner nos autorités afin d'atteindre l'objectif commun, sortir notre Grand Mali de l'ornière. Nous avons aussi parlé de la trentaine de châteaux d'eau et d'écoles en fin de travaux qui seront bientôt livrés aux populations. Yeah Samake multiplie ses œuvres sociales afin d'assouplir la souffrance de ses compatriotes.



Sambou Sissoko



La transition censée être brève, restauratrice et porteuse d'espoir s'est transformée en une machine à broyer toute contestation, y compris celle qui vient de personnalités jadis influentes. Feu Soumeylou Boubèye Maïga, Ras Bath, Issa Kaou N'Djim, Oumar Mariko, Imam Mahmoud Dicko,...ont été à des moments clés des porte-voix du peuple, critiques des dérives du pouvoir, et tous ont payé le prix de leur indépendance ou de leur franc-parler.
1. Feu Soumeylou Boubèye Maïga : mort d'un homme d'État dans les geôles de la transition
Ancien Premier ministre, accusé dans l'affaire de l'avion présidentiel, il est mort en détention préventive, dans des conditions obscures, sans jugement définitif. Sa disparition n'est pas seulement une tragédie judiciaire mais une tache indélébile sur la légitimité morale de la junte. Son décès est le symbole d'une justice à deux vitesses, manipulée par un exécutif militaire qui instrumentalise les procédures judiciaires pour éliminer les adversaires politiques.
2. Ras Bath : de la parole libre à la prison politique
Youssouf Mohamed Bathily, dit Ras Bath, a longtemps incarné une voix contestataire, parfois outrancière, mais toujours au cœur du débat public malien. Son arrestation dans le contexte du dossier Boubèye est un signal clair : la parole libre est désormais un crime, surtout si elle ose questionner la version officielle ou les méthodes opaques de la junte.
3. Oumar Mariko : l'icône gauchiste mise au ban
Fondateur de SADI, ancien député, Oumar Mariko a été pourchassé, emprisonné, puis contraint à l'exil. Son engagement de gauche, son opposition au militarisme politique, ses dénonciations virulentes du néocolonialisme et du nationalisme de façade l'ont rendu indésirable.

Il est la preuve que le régime actuel ne tolère ni la contestation idéologique ni les voix alternatives dans le camp progressiste.

4. Issa Kaou N'Djim : l'allié devenu gêneur

Ancien soutien d'Assimi Goïta, Kaou N'Djim a appris à ses dépens que l'amitié politique avec la junte est éphémère dès lors qu'on ose critiquer publiquement ses choix. Réduit au silence, écarté du CNT, puis marginalisé, son cas montre que la fidélité à la junte est à sens unique : elle exige l'obéissance absolue, sans débat, sans nuance.

5. Imam Mahmoud Dicko : la neutralisation d'un leader religieux influent

L'Imam Dicko, figure centrale de la chute d'IBK, a été progressivement mis à l'écart, diabolisé, marginalisé, et surveillé. La junte a tout fait pour affaiblir son aura, tant au niveau national qu'international. Ce traitement réservé à une autorité morale en dit long sur la paranoïa du pouvoir face à toute forme de leadership charismatique hors contrôle militaire.

Pour ne citer que ces quelques noms sinon la liste est très longue.

Tous ces leaders d'opinion ont un point commun : ils ont refusé de se soumettre au discours officiel, ils ont dénoncé la tentation autoritaire et l'éternisation d'une transition sans horizon clair. La junte les a donc réduits au silence, avec l'assentiment tacite ou actif d'une partie de l'opinion publique anesthésiée par la rhétorique souverainiste, la propagande anti-française ou l'illusion d'un redressement national.

Ceux qui osent encore parler sont jetés en prison, envoyés en exil ou réduits au silence par la peur, dans une ambiance politique de plus en plus délétère.

Oui. En disqualifiant systématiquement toute opposition, en transformant le judiciaire en bras armé du pouvoir, en instaurant une censure de fait dans les médias, la junte s'installe durablement. Elle ne dirige plus au nom d'une mission temporaire, mais agit comme un pouvoir de substitution qui s'estime légitime sans mandat électoral clair, sans débat pluraliste, sans contre-pouvoirs institutionnels.

Ce qui se joue aujourd'hui au Mali n'est pas seulement une bataille entre civils et militaires. C'est un assaut contre la mémoire collective du combat démocratique. Quand ceux qui ont porté la contestation contre un régime de Transition éternel se retrouvent persécutés par ceux qui prétendaient rétablir l'ordre et la dignité, alors c'est toute l'histoire de la résistance malienne qui est trahie.

La question est simple : qui restera pour parler, quand tous les porteurs de voix auront été muselés ?



Siaka Diamoutene



SD WARA LABAN, STRAW (À BOUT), procès Boeing présidentiel, lord Makavely, Assimi président jusqu'à 2030. Et après ?

Youssouf Mahamar Maiga



La voix de la dictature a été ouverte par ces personnes en image.

Les malheurs que nous vivons actuellement résultent du saut dans l'inconnu perpétré par ces hommes et leurs soutiens (journalistes - blogueurs - activistes et citoyens).

La porte du désordre, de l' accaparation du pouvoir a été ouverte par ces hommes.

Après avoir conduit la République dans un cul- de- sac , ils ont été primordialement utilisés , secondairement jetés et finalement emprisonnés et forcés à l'exil.

Aujourd'hui le peuple est dans l'emoi total et les auteurs sont dans une tour d'ivoire.

L'histoire retiendra vos actes à jamais !



Arouna le sage 24



C'est un miracle ! Vishwash Kumar Ramesh, un citoyen britannique d'origine indienne, est le seul et unique survivant connu parmi les 242 personnes à bord du vol Air India 171, qui s'est écrasé le 12 juin 2025 près de l'aéroport d'Ahmedabad, en Inde.
"C'est arrivé si vite. Quand j'ai repris conscience, il y avait des corps autour de moi. J'étais effrayé. Je me suis levé et j'ai couru ! Il y avait des morceaux de l'avion partout autour de moi. Quelqu'un m'a attrapé, m'a mis dans une ambulance et m'a emmené à l'hôpital", a-t-il poursuivi.
(Eco Times)



Mopti Infos 7/7

Région de Mopti : Prestation de serment du nouveau Gouverneur
Ce jeudi 12 juin 2025, le Général de Brigade #Daouda_DEMBELE a prêté serment comme Gouverneur de Mopti au Tribunal de Grande instance. Âgé de 53 ans, marié et père de 5 enfants, il a été nommé le 21 mai 2025. Originaire de San, le Général DEMBELE est un officier chevronné de l'Armée de l'Air avec un parcours impressionnant, tant militaire qu'académique.
Ancien chef d'État-major de l'Armée de l'Air, ex-PDG des Aéroports du Mali, et ex-secrétaire permanent adjoint du Conseil de sécurité nationale, il connaît bien Mopti pour y avoir exercé plusieurs fonctions de commandement. Il est décoré de nombreuses distinctions nationales et internationales.
Bon vent, Mopti compte beaucoup sur lui pour sortir du gouffre avec sa grande expérience acquise dans les hautes fonctions occupées.



Yeah Samake



Message de dénonciation – Projet de loi anti-constitutionnel
Le projet de loi adopté en Conseil des ministres, octroyant au Président de la Transition un mandat de 5 ans renouvelable, constitue un coup d'arrêt brutal aux aspirations démocratiques du peuple malien.
Ce texte, élaboré sans légitimité populaire ni débat inclusif, viole l'esprit de la transition telle que promise au peuple malien après le double coup de force de 2020 et 2021. Il institutionnalise la confiscation du pouvoir par une minorité et ferme la porte à un retour pacifique à l'ordre constitutionnel.
Au lieu d'ouvrir un nouveau chapitre d'espoir, cette décision grave entérine l'autoritarisme, affaiblit nos institutions, et expose notre nation à de nouvelles instabilités politiques, économiques et sociales.
Je m'élève fermement contre ce projet de loi qui trahit les sacrifices consentis par les citoyens et les forces vives de la nation pour une gouvernance fondée sur la légitimité, la transparence et l'alternance.
Aucune transition ne peut être crédible si elle se transforme en règne à durée indéterminée.
Le peuple malien mérite mieux qu'un pouvoir perpétué par décret. Il mérite des institutions fortes, une justice équitable, et le droit fondamental de choisir librement ses dirigeants.
L'histoire retiendra ceux qui ont préféré leur ambition personnelle à l'intérêt supérieur de la Nation.



Le Conseil national de Transition : Adoption de 2 lois pour l'avenir économique du Mali



Lors de sa 5e séance plénière de l'année, qui s'est déroulée le jeudi 12 juin 2025 au Centre International de Conférence de Bamako (CICB) sous la direction du 4e Vice-président Hamèye Founé Mahalmadane, le Conseil national de Transition (CNT) a pris des décisions importantes. Les membres présents ont largement approuvé deux projets de loi essentiels pour l'avenir économique du pays.

Le premier projet de loi, concernant les lois de Finances, a été voté à l'unanimité par les 123 conseillers présents. Cette loi organique vise à sécuriser les aspects légaux et à renforcer la stabilité financière du Mali. En exigeant une majorité qualifiée pour toute modification future, elle vise à garantir une gestion budgétaire rigoureuse et prévisible pour protéger les finances publiques.

Le deuxième projet de loi, autorisant la participation de l'État dans la raffinerie d'or SOROMA-SA, a également été approuvé à l'unanimité avec 125 voix en faveur, sans opposition ni abstention. Cette décision stratégique vise à renforcer le contrôle de l'État sur la production d'or, principale richesse nationale du Mali. En offrant des emplois pour lutter contre le chômage et en améliorant la valorisation de l'or malien après traitement local, cette initiative devrait augmenter les recettes fiscales du pays et créer de nouvelles opportunités de revenus.

Ces deux décisions prises lors de la même séance plénière soulignent l'engagement des autorités de transition à consolider la structure financière du pays et à maximiser les bénéfices économiques issus de ses ressources naturelles. Ce soutien renforcé pour la stabilité économique démontre la volonté du CNT de mettre en place des mesures visant à assurer un avenir prospère pour le Mali.

Fatou Sissoko

La ville d'Abidjan : Futur pôle du journalisme économique régional



La ville d'Abidjan se prépare à devenir le centre névralgique du journalisme économique régional en accueillant une conférence d'importance primordiale du 25 au 27 juin 2025. Cette rencontre de haut niveau sera dirigée par Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), et aura pour thème central : "Le journalisme économique face aux avancées technologiques et à l'intégration régionale : défis, opportunités et perspectives pour l'UEMOA".

Ce symposium revêt une importance capitale pour le rayonnement et le développement de la région. Il vise à redéfinir le journalisme économique en tant qu'outil indispensable pour le progrès, la diffusion d'une information citoyenne de qualité, ainsi que la promotion de la coopération régionale.

Cette réunion se tient à un moment charnière de profondes mutations économiques, impulsées par l'ère numérique, la mise en œuvre du Plan Stratégique 2025-2030 de la Commission de l'UEMOA, baptisé "IMPACT 2030", et la Vision Prospective 2040 de l'Union.

Les participants à ce colloque auront pour mission de présenter des solutions concrètes aux défis actuels, de promouvoir les bonnes pratiques en la matière, et de favoriser un dialogue continu entre les professionnels de l'information et les acteurs économiques et sociaux de la zone.

Un nombre important de participants est attendu, parmi lesquels des journalistes, des universitaires, des représentants d'entreprises privées et d'organisations internationales. L'événement est organisé par la Plateforme des Médias de l'UEMOA (PDM-UEMOA), en étroite collaboration avec la Commission de l'UEMOA.

La Plateforme des Médias de l'UEMOA est une organisation non gouvernementale interprofessionnelle à but non lucratif, créée en juillet 2021 à Ouagadougou. Son engagement en faveur du journalisme de qualité et de l'information transparente constitue un pilier essentiel de cet événement d'envergure régionale.

Arouna Sidibé

Sanlam Mali devient Sanlam/Allianz : Un partenariat stratégique pour renforcer sa présence en Afrique



Lors d'une conférence de presse tenue le jeudi 12 juin à l'hôtel Maeva Palace à l'ACI 2000, le directeur général de Sanlam Mali, Bikiry Makanguilé, a annoncé un partenariat stratégique entre deux géants du secteur des assurances en Afrique : Sanlam et Allianz. Ce partenariat a donné naissance à une nouvelle entité, Sanlam/Allianz, présente dans 27 pays du continent.

Ce rapprochement entre Sanlam et Allianz a conduit à la création d'une organisation commune, consolidant ainsi leur présence sur le marché africain. Alors que dans plusieurs pays, les filiales locales de Sanlam et Allianz ont fusionné, la situation diffère au Mali. En effet, Allianz n'ayant pas de filiale dans le pays, il s'agit plutôt d'un alignement stratégique sous une marque unique.

Le directeur général a souligné que ce changement de nom s'inscrit dans une stratégie globale visant à unifier les entités sous une seule marque au niveau continental. Cela offrira des avantages en termes de visibilité, de cohérence de marque et de notoriété. Il a précisé que malgré ce rebranding, la structure de l'entreprise reste inchangée.

Bikiry Makanguilé a également appelé ses collaborateurs à rester engagés, solidaires et à l'écoute des besoins des clients. Il les a encouragés à être les porte-étendards de cette nouvelle marque et à représenter fièrement Sanlam/Allianz au Mali.

Fondée en 1989 sous le nom de Colina, l'entreprise a connu plusieurs transformations majeures au fil des années, devenant SAHAM Assurance Mali en 2014, puis Sanlam Mali en 2021. Chaque évolution a marqué un tournant stratégique dans la construction d'une entreprise d'assurance plus performante, proche de ses clients et ancrée dans le tissu local.

Ce partenariat entre Sanlam et Allianz renforce ainsi la position de Sanlam/Allianz sur le marché africain, tout en consolidant son engagement envers ses clients et en témoignant de sa volonté d'innover et d'évoluer pour répondre aux besoins du secteur des assurances en constante évolution.

Mohamed N'Diaye

Bakary Togola : Entre justice et communauté paysanne au Mali



Lors de son second procès, Bakary Togola, figure emblématique de la Confédération des Sociétés Coopératives de Producteurs de Coton du Mali (CS-CPCM), a vu le montant incriminé révisé à la baisse, passant de 9,5 milliards de FCFA à plus de 7 milliards de FCFA, soit précisément 7 749 263 524 milliards de FCFA. Cette réduction s'est accompagnée d'une condamnation à cinq ans d'emprisonnement ferme, d'une amende de 10 millions de FCFA, ainsi que de la responsabilité de réparer le préjudice causé à la CS-CPCM.

Malgré ce verdict, Bakary Togola n'a pas renoncé à faire valoir ses droits. Un pourvoi a été immédiatement déposé devant la Cour suprême par ses avocats talentueux, contestant la décision rendue lors de la session spéciale de la Cour d'assises sur les crimes économiques et financiers. La défense de Bakary Togola s'est distinguée par la détermination et l'efficacité de ses avocats, qui ont démontré leur expertise tout au long des débats. Surnommés le "parrain du coton", ces avocats ont réussi à obtenir une requalification des chefs d'accusation initiaux en "abus de biens sociaux", permettant ainsi à certains accusés de bénéficier de peines relativement légères, notamment cinq ans d'emprisonnement pour les coupables et l'acquittement pour les autres.

Malgré les circonstances atténuantes demandées par le procureur Kokè Coulibaly pour certains accusés, dont Bakary Togola, il est évident que la justice suit son cours et que les responsabilités doivent être assumées. Les avocats de la défense ont joué un rôle crucial dans la protection des intérêts de leur client, mettant en lumière le rôle essentiel et complexe de la profession d'avocat.

Ce procès souligne l'importance de la lutte contre la corruption et les crimes économiques au Mali, tout en mettant en avant le rôle central des acteurs du secteur agricole, tels que Bakary Togola, dans le développement du pays. L'issue finale de la Cour suprême sera attendue avec intérêt, alors que Bakary Togola demeure entre les mains de la justice et de la communauté paysanne du Mali.

Fatou Sissoko

INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUÉ

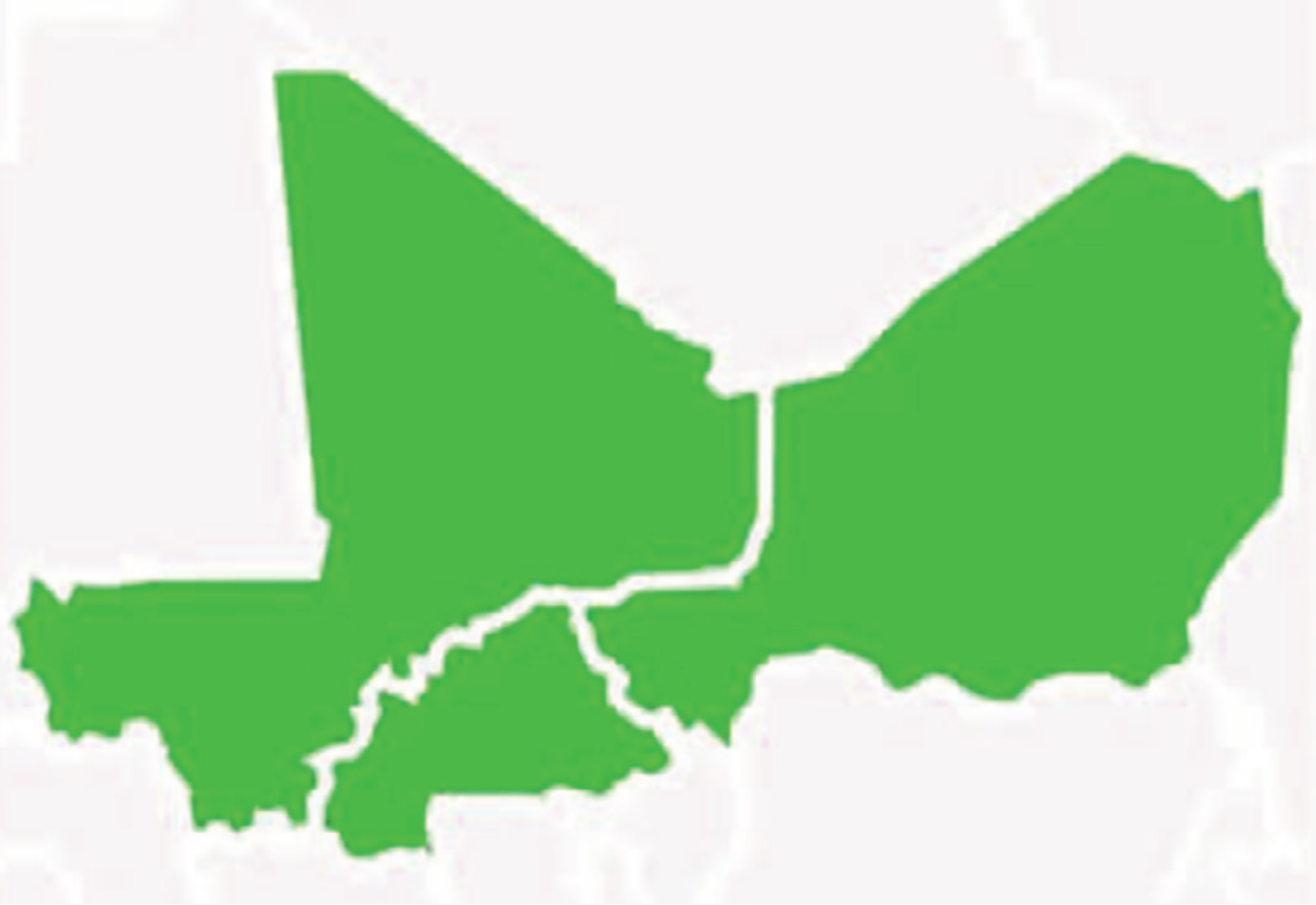
La Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à l'arrêt définitif des paiements des pensions de l'année 2024, le mercredi 30 avril 2025.

Pour ceux qui n'ont pas encore touché leurs pensions et rentes: ils peuvent se présenter dans les lieux habituels de paiement. Passé ce délai, les montants seront reversés à la partie ivoirienne.
La Direction des relations extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 mars 2025
La Direction

© SRP INPS 2025

Intensification des attaques des Groupes Armés Terroristes au Sahel : Une stratégie coordonnée pour déstabiliser la région



Ce mois de mai 2025 restera gravé dans les mémoires comme un mois marqué par une escalade sans précédent des attaques perpétrées par les Groupes Armés Terroristes (GAT) dans la région sahélienne, en particulier au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Cette recrudescence de la violence a été caractérisée par des assauts directs contre les emprises militaires, des attaques contre les civils et l'utilisation croissante d'Engins Explosifs Improvisés (IED).

Une nouvelle dimension a été observée dans ces attaques, avec une coordination apparente entre les différents groupes terroristes opérant dans la région. Des sources locales ont fait état de réunions stratégiques du JNIM (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans) visant à affiner une nouvelle stratégie régionale. Des images et vidéos de ces réunions ont circulé, mettant en lumière la présence de figures clés des groupes terroristes opérant au Mali et au Burkina Faso, ainsi que d'acteurs importants du Front de Libération de l'Azawad (FLA).

En parallèle, des attaques de drones menées par des groupes armés non-étatiques ont été enregistrées dans plusieurs zones, notamment à Tessalit, Léré et Gossi, ciblant spécifiquement des positions militaires. Ces actions témoignent d'une volonté des GAT de renforcer leur posture et de déstabiliser davantage la région.

Outre les attaques directes, les groupes terroristes exploitent également les frustrations sociales et les tensions présentes au sein des communautés locales. Des événements récents, tels que les manifestations de femmes à Diafarabé au Mali, sont utilisés comme leviers de mobilisation pour recruter de nouveaux membres parmi les jeunes en quête de justice ou de revanche.



La stratégie des GAT semble articulée autour de plusieurs axes visant à fragiliser les États de la région :

- Fragilisation de l'économie nationale en ciblant les grandes entreprises opérant sans protection sécuritaire adéquate.
- Isolement des capitales en exerçant une pression continue sur les principaux axes routiers.
- Asphyxie de l'économie rurale par des enlèvements, l'insécurité et la destruction des moyens de subsistance agricole.
- Provoquer des soulèvements populaires pour délégitimer les institutions politiques et militaires.

Malgré ces attaques répétées, les GAT continuent à adopter une stratégie fuyante, privilégiant l'effet médiatique à une conquête territoriale durable. Ils exploitent habilement les outils de communication pour séduire et manipuler les jeunes en quête de sens et de perspectives.

Face à cette escalade de la violence terroriste, il est impératif que les autorités des pays concernés ainsi que la communauté internationale renforcent leur coopération et leurs efforts pour contrer cette menace qui pèse lourdement sur la stabilité de la région sahélienne.

Moussa Diarra



Suite à une intensification des attaques terroristes au Mali et dans le Sahel : Des opérations de Sécurité et de Stabilité en ecours au Mali et dans le Sahel



Les deux dernières semaines ont été marquées par une recrudescence des attaques terroristes contre les forces armées maliennes et l'Alliance des États du Sahel, ainsi que contre des populations locales. Ces attaques, menées par une coalition de groupes armés terroristes variés, bénéficient de soutiens internes et externes en termes opérationnels, logistiques, financiers et informationnels. Parmi les groupes impliqués, on retrouve le JNIM, toutes les katibas confondues et l'EIGS. Les forces armées maliennes ont subi une douzaine d'attaques sur l'ensemble du territoire, mais ont également réussi à neutraliser plus de 300 terroristes, détruire 5 bases terroristes et récupérer des armes, des munitions ainsi que du matériel logistique.

Une offensive terroriste s'est intensifiée avec l'attaque contre le poste de sécurité de Tessit, région de Gao, où une cinquantaine de terroristes ont été tués selon un bilan provisoire officiel, parmi lesquels se trouvait un chef terroriste nigérien du nom de Mamoudou AKILOU et quatre de ses lieutenants. Le lendemain, un autre attentat a visé le poste de sécurité de Mahou, cercle de Yorosso, région de Sikasso, mais les forces de défense et de sécurité ont riposté avec promptitude.

Ces événements soulignent la menace persistante que représentent les groupes armés terroristes dans la région du Sahel, et mettent en lumière la nécessité d'une coopération renforcée entre les différents acteurs pour contrer cette menace. Les forces armées maliennes continuent de faire face à ces attaques avec courage et détermination, et méritent d'être saluées pour leurs efforts dans la lutte contre le terrorisme. La situation décrite met en lumière la complexité des enjeux sécuritaires

auxquels le Mali et ses pays voisins sont confrontés. Les Forces Armées Maliennes (FAMa) ont réussi à contrer les attaques terroristes et à déjouer les plans de déstabilisation ourdis par des groupes armés. Il est clair que l'objectif des terroristes était de semer la terreur parmi la population malienne et de fragiliser le moral des troupes militaires afin de créer un chaos propice à leurs desseins.

La stratégie de l'ennemi visait à amplifier les attaques terroristes et à perturber la stabilité de la région, dans le but ultime de détourner l'attention des autorités de l'Alliance des États du Sahel (AES) de la création de la Banque Confédérale pour l'Investissement et le Développement (BCID-AES), ce qui affaiblirait l'influence occidentale au Sahel.

Grâce aux efforts des services de renseignement et à la réactivité des FAMa, des complots et projets d'attentats ont été déjoués, des cellules terroristes infiltrées ont été neutralisées et des bases logistiques ont été découvertes et détruites. Cette action coordonnée a permis de protéger la population et de maintenir la stabilité du pays, malgré les menaces pesantes.Importance de la vigilance continue pour contrer les menaces terroristes

Le Président Assimi Goita a souligné l'importance de la vigilance continue des services de renseignement et des forces de défense et de sécurité pour contrer les menaces terroristes et assurer la sécurité des citoyens. La collaboration régionale et internationale est également essentielle pour lutter efficacement contre le terrorisme et préserver la paix dans la région.

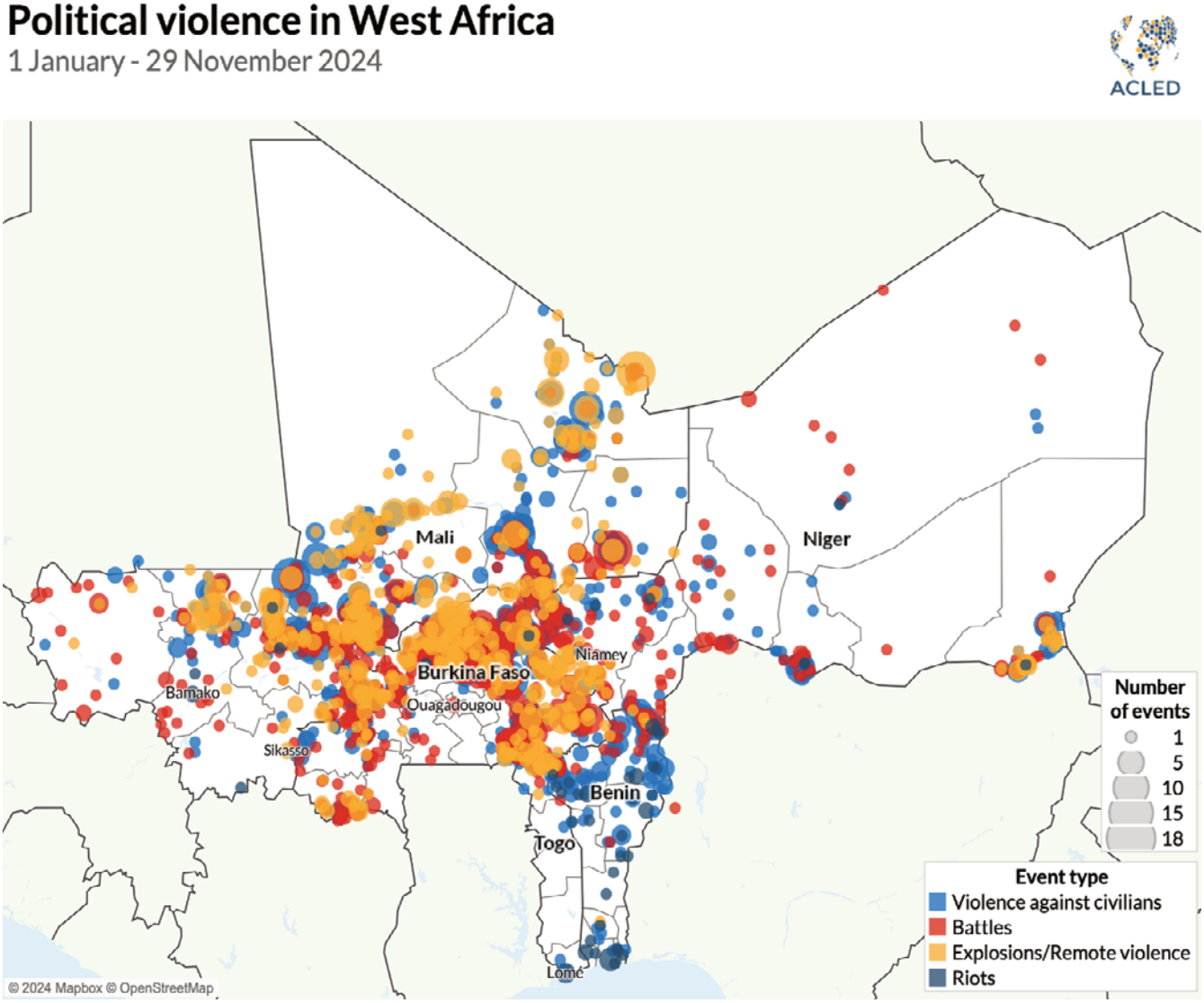
La lutte contre le terrorisme et la préservation de la stabilité au Mali et dans la région du Sahel exigent une action collective, une coordination étroite entre les différentes parties prenantes et une vigilance constante face aux menaces émergentes. Le vendredi 06 juin 2025, plusieurs opérations militaires ont été menées avec succès par les Forces Armées Maliennes (FAMa) pour détruire des plots logistiques terroristes dans les régions de Boulekessi, Douna, Gourma Rharous et Tombouctou. Ces actions ont permis de neutraliser des points de ravitaillement importants pour les groupes terroristes, notamment des dépôts de carburant et des bases logistiques.

Le samedi 07 juin 2025, de nouvelles opérations ont été menées avec efficacité par les FAMa. Une base terroriste importante a été détruite à l'Est de Zarko, entraînant la destruction d'un Poste de Commandement, de véhicules transportant des combattants terroristes et de stocks logistiques. Parallèlement, un raid aérien a détruit une autre base terroriste près d'Essouk, ainsi que cinq autres bases dans l'Ouest du pays, empêchant ainsi l'installation de nouvelles bases terroristes.

Ces actions font partie des efforts déployés par la force unifiée de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) pour lutter contre les groupes armés terroristes qui menacent la sécurité des populations et des forces de défense et de sécurité dans la région. Des opérations préventives ont également été menées pour détruire des refuges et des plots logistiques terroristes dans différentes régions du Mali, contribuant ainsi à affaiblir les capacités des groupes terroristes.

Les opérations militaires menées par les FAMa et la force unifiée de l'Alliance des Etats du Sahel visent à contrer la menace terroriste et à assurer la sécurité et la stabilité dans la région. Ces actions témoignent de l'engagement des autorités maliennes et de leurs partenaires régionaux à lutter contre le terrorisme et à protéger les populations des attaques terroristes. Les informations fournies font référence à une opération des Forces Armées Maliennes (FAMa) contre des groupes armés terroristes dans la région de Nara. L'opération a été menée avec succès pour neutraliser un véhicule bourré d'explosifs et ses occupants, empêchant ainsi un potentiel attentat. Les





FAMa sont engagées dans une contre-offensive sur l'ensemble du territoire national, avec pour priorité la sécurité des populations et la prévention de tout dommage collatéral.

L'État-major général des armées souligne l'engagement des FAMa à défendre l'intégrité territoriale du Mali et à protéger les populations.

Les opérations de recherche et de neutralisation des terroristes se poursuivent avec une vigilance renforcée envers d'éventuels complices. Les Forces Armées Maliennes (FAMa) déploient tous leurs efforts pour rétablir la paix, la stabilité et la tranquillité dans le pays et la région de l'Action des États Unifiés du Sahel (AES).

Les actions des FAMa ont abouti à des avancées significatives dans la lutte contre les groupes armés, avec des opérations de ratissage et des raids aéroterrestres en cours. L'armée malienne exprime sa gratitude pour le soutien des populations et leur résilience face aux attaques terroristes, ce qui a permis d'empêcher la propagation de la peur. Jusqu'à présent, aucun camp, poste ou check-point des forces armées maliennes n'est sous le contrôle des groupes terroristes, et aucune localité du pays n'est tombée entre leurs mains.

Les forces de défense et de sécurité du Mali s'engagent à intensifier leurs efforts pour traquer et éliminer les groupes terroristes ainsi que leurs infrastructures logistiques sur l'ensemble du territoire de l'Action des États Unifiés du Sahel. Dans le cadre d'une vaste contre-offensive visant à protéger les populations et leurs biens contre les visées des groupes armés terroristes cherchant à déstabiliser la situation sécuritaire et les institutions, il est crucial de mettre en garde contre toute forme de complicité avec ces groupes armés. L'implication ou le soutien à ces groupes terroristes peuvent avoir des conséquences graves et compromettre la sécurité de tous.

Ainsi, l'armée poursuivra ses actions visant à détruire les bases et les refuges des terroristes afin de neutraliser toute menace pesant sur la population et de préserver la stabilité du pays. Il est essentiel de coopérer avec les forces de sécurité et de signaler toute activité suspecte ou tentative de recrutement par des groupes terroristes.

Mohamed N'Diaye

OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

Conseil des Ministres du 11 juin 2025 : Plusieurs décisions majeures prises



Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire le mercredi 11 juin 2025 au Palais de Koulouba, sous la présidence du Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition et Chef de l'État. Cette réunion a été marquée par l'échange de vœux à l'occasion de la Fête de Tabaski, ainsi que par des discussions importantes sur la situation sécuritaire et les actions à entreprendre pour le bien-être de la population.

En ouverture de la séance, le Président de la Transition a exprimé ses meilleurs vœux aux membres du Gouvernement et à leurs familles. Il a salué le courage et le dévouement des Forces Armées et de Sécurité dans la lutte quotidienne contre les forces hostiles, tout en adressant ses prières aux blessés et aux défunts.

Le Chef de l'État a souligné l'importance du respect des principes constitutionnels dans l'action publique et a appelé les membres du Gouvernement à redoubler d'efforts pour le bien-être de la population.

En réponse, le Premier ministre a transmis les vœux du Gouvernement au Président de la Transition et s'est engagé à œuvrer pour répondre aux besoins essentiels de la population en respectant les principes établis.

Au cours de la réunion, plusieurs points ont été abordés, notamment l'adoption de projets de texte, une nomination et des communications.

Dans le domaine législatif et réglementaire, le Conseil des Ministres a approuvé des modifications aux décrets portant sur la création et le fonctionnement de la Commission nationale de Désarmement-Démobilisation-Réinsertion et de la Commission nationale d'Intégration. Ces ajustements visent à étendre les missions de ces Commissions à l'ensemble du territoire national et à inclure tous les groupes armés dans les programmes de paix et de réintégration.

Les corrections apportées aux décrets permettront une mise en œuvre plus efficace des programmes de Désarmement- Démobilisation-Réinsertion et d'Intégration, en vue d'assurer la stabilité et la cohésion nationale.

Cette décision témoigne de l'engagement du Gouvernement en faveur de la paix et de la réconciliation, dans un contexte où la sécurité et la stabilité du pays demeurent des priorités essentielles.

Le Conseil des Ministres continuera à travailler activement pour garantir la sécurité et le bien-être de tous les citoyens, dans le respect des principes démocratiques et constitutionnels qui guident l'action publique. Le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret fixant le cadre organique des Services régionaux et subrégionaux des Transports suite à la création de la Direction générale des Transports par l'Ordonnance n°2022-008/PT-RM du 11 mars 2022. Cette direction a pour mission d'élaborer la politique nationale en matière de transport routier, ferroviaire, maritime et fluvial, de coordonner et contrôler les services extérieurs, régionaux, subrégionaux et rattachés, ainsi que les organismes publics et privés impliqués dans cette politique.Le Décret n°2022-0142/PT-RM du 11 mars 2022 établit l'organisation et le fonctionnement de la Direction générale des Transports, soulignant que la coordination et le contrôle s'exercent sur les services rattachés, les services extérieurs, régionaux et subrégionaux des Transports placés sous l'autorité du ministre des Transports.



Le Décret n°2023-0085/PT-RM du 10 février 2023 a créé les Services régionaux et subrégionaux des Transports, introduisant les Bureaux locaux des Transports chargés notamment de la collecte et de l'enregistrement des données sur le fret et le transit des marchandises maliennes, ainsi que de l'établissement des statistiques des compagnies de transports publics et des procès-verbaux pour l'immatriculation des véhicules.

La révision du Décret n°2023-0219/PT-RM du 31 mars 2023, fixant le cadre organique des Services régionaux et subrégionaux des Transports, s'est avérée nécessaire pour inclure le personnel à affecter aux Bureaux locaux des Transports. Le projet de décret adopté prévoit pour les cinq prochaines années l'effectif du personnel requis pour mettre en œuvre les missions des Services régionaux et subrégionaux des Transports.

Par ailleurs, un projet de loi portant révision de la Charte de la Transition a été adopté sur le rapport du ministre délégué chargé des Réformes politiques et du Soutien au Processus électoral. Cette révision fait suite aux recommandations des Assises Nationales de la Refondation visant à refonder l'État et construire une nouvelle vision politique, conformément aux attentes du peuple malien. Cette démarche a conduit à l'adoption d'une nouvelle Constitution par référendum le 18 juin 2023, promulguée le 22 juillet 2023 par le Président de la Transition, Chef de l'État.

Le Mali est actuellement confronté à divers défis, certains étant soutenus par des sponsors étrangers, dans le contexte de la rectification de la Transition et de la quête d'une souveraineté pleine voulue par le peuple. La création de la Confédération des États du Sahel par le Mali, le Burkina Faso et le Niger, ainsi que l'institution de l'Alliance des États du Sahel à travers la Charte du Liptako-Gourma, témoigne de la volonté commune de ces pays de faire face aux défis communs liés à la sécurité et à la stabilité de la région. Malgré les progrès réalisés, la menace persistante du terrorisme et de l'extrémisme violent nécessite une vigilance constante et une coopération renforcée entre les membres de l'Alliance.

La transition en cours au Mali, tout comme dans les autres pays de l'Alliance des États du Sahel, vise à consolider les avancées démocratiques et à assurer la sécurité et la paix durables pour les populations. La révision de la Charte de la Transition pour accorder au Chef de l'État un mandat de 5 ans renouvelable à partir de 2025 s'inscrit dans ce cadre et vise à répondre aux attentes légitimes du peuple malien.Par ailleurs, l'élection de Docteur Modibo SACKO, magistrat malien, à la présidence de la Cour africaine des Droits de l'Homme et des Peuples est un honneur pour le Mali et une reconnaissance de son mérite sur la scène internationale. Cette nomination renforce la diplomatie malienne et sa contribution à la promotion et à la protection des droits de l'homme en Afrique.

Enfin, le lancement de la 4ème édition du programme « A l'Ecole de la Citoyenneté » par le ministère de la Jeunesse et des Sports du Mali, démontre l'engagement du gouvernement à promouvoir l'éducation citoyenne et la construction d'une société civique et responsable. Ce programme, qui vise à former et éduquer les jeunes du Mali, contribue à renforcer les valeurs démocratiques et citoyennes au sein de la jeunesse du pays. Le programme décrit vise à promouvoir l'esprit patriotique chez les jeunes afin de les encourager à devenir des acteurs engagés dans la construction et la défense de la Nation. Il comprend des modules sur des thématiques telles que la citoyenneté, le civisme, la civilité, la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

La 4ème édition de ce programme accueillera 400 participants à Bamako, tandis que les phases pilotes dans les régions verront la participation de 200 jeunes par région, pour un total de 1 800 jeunes formés. La rencontre rassemblera des jeunes de l'Association des Élèves et Étudiants du Mali ainsi que de la Diaspora.

Les candidats pourront postuler en ligne ou déposer leur candidature auprès des différents gouvernorats ou à la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports du District de Bamako et des régions ciblées.

Par ailleurs, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population a informé le Conseil des Ministres de la participation du Mali à la 2ème Session de l'Assemblée du Programme des Nations unies pour les Établissements humains à Nairobi au Kenya, du 28 au 31 mai 2025. Cette session avait pour thème « Un avenir urbain durable grâce à un multilatéralisme inclusif et efficace : atteindre les objectifs de développement durable en temps de crise mondiale ».

Lors de cette réunion, des ministres, des gouverneurs et des maires se sont réunis pour aborder la crise mondiale du logement, soulignant l'importance d'une action mondiale coordonnée basée sur les droits de l'Homme, la dignité et la solidarité multilatérale.

En parallèle des travaux, une séance de travail a eu lieu entre les délégations du Burkina Faso, du Mali et du Niger avec les responsables du Département Afrique du Programme des Nations unies pour les Établissements humains pour discuter des projets en cours et des perspectives de développement pour ces trois pays.Enfin, le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de la situation épidémiologique du pays, notant une diminution du nombre de cas confirmés de dengue par rapport à la semaine précédente. Le Président de la Transition a appelé la population à respecter strictement les mesures de prévention et de lutte contre les maladies malgré cette amélioration.

Yacouba Ongoiba



Lettre à grand-père : Gouvernance par médias sociaux !



Cher grand-père, la semaine dernière, Dieu merci, on a célébré la fête de Tabaski. La fête des moutons ! Bon, ça va. Ça n'a pas été un peu comme au paravent mais ça va.

On s'est débrouillé chacun à notre manière pour le bélier et les habits des enfants. Quand même, il y avait un sourire sur les lèvres de tous tes petits enfants. Dieu merci !

Bon grand-père, je tiens aussi à t'informer que l'on voit de plus en plus chez nous, une gouvernance par les médiaux sociaux. Oui certes, on a l'habitude de voir la gouvernance par les médias classiques. Le monde a longtemps stagné dans cela. On gouvernait par les médias mais seulement classiques. Les canaux n'étaient pas nombreux et c'était bien cadré.

Mais aujourd'hui, cher grand-père, chacun a une télé et sa télé. Et pire, l'interaction est instantanée aussi la réaction. Tout le monde a un smartphone. Tout le monde est connecté. Et tout le monde informe, interprète et donne son opinion. Et chaque donneur d'opinion, dresse une sorte de communauté autour de lui. Oui chacun a aussi sa communauté.

Les gens qui veulent juste rire, suivent les rigolos. Les gens qui veulent la haine et les guerres, ont leurs pages et activistes préférés. Les racistes et les complotistes, chacun forme son petit groupe d'hommes et de femmes qui le soutiennent. Et ainsi naissent des influenceurs. Des gens qui ne connaissent rien dans un domaine mais qui ont juste eu l'audace de parler.

Oui grand-père, chacun est devenu donneur d'alerte et d'opinions. L'Armée n'est plus laisser à son rythme pour coordonner ses missions et planning. Non, elle est appelée par tout le monde à chaque attaque à l'extrême nord, au centre, au sud ou à l'ouest. Ce n'est l'Armée qui prend son temps pour analyser et savoir quoi faire mais ce se sont des faceboukeurs qui l'interpellent un peu partout.

Et pire, la communication, cher grand-père. La tâche la plus difficile en politique et en matière d'Etat, c'est elle qui donne l'existence et crée la réalité, est laissée au compulsif. Combattre l'obscurantisme est une chose mais la bonne communication dans la lutte contre l'obscurantisme relève d'un niveau pas accessible à tous.

Sur ce je te laisse ici avec ma 301ème lettre. Inch'Allah à mardi prochain !

Lettre de Koureichy
Source : Mali Tribune

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Le scandale de Babani Koné : Entre les feux de la rampe et la cybercriminalité



Le célèbre artiste malien Babani Koné se retrouve actuellement sous les feux de la rampe pour des raisons bien moins artistiques. En effet, il est désormais placé sous surveillance judiciaire suite à son implication dans une affaire de cybercriminalité, un sujet qui a enflammé les réseaux sociaux et suscité de vives discussions.

Selon les informations disponibles, cette affaire découle d'un conflit opposant Babani Koné à une femme d'affaires se faisant appeler "MAKITA". Les infractions reprochées auraient été commises à travers l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, soulevant ainsi des questions sur la responsabilité et les limites de ces outils modernes.

L'artiste a été convoqué par le parquet chargé de la lutte contre la cybercriminalité à l'échelle nationale pour être entendu dans le cadre de cette affaire. Des sources rapportent que des pourparlers sont en cours afin de tenter de trouver un terrain d'entente entre les deux parties, laissant entrevoir la possibilité d'une résolution négociée.

Actuellement soumis à un contrôle judiciaire, Babani Koné est donc tenu de se conformer aux obligations imposées par les autorités compétentes, tandis que le processus légal suit son cours normal. Il est à noter que toute avancée significative dans cette situation sera communiquée au public au fur et à mesure.

Cette affaire met en lumière les enjeux complexes de la cybercriminalité et souligne l'importance d'une utilisation responsable et éthique des technologies de l'information. Elle rappelle également que personne, même une figure publique, n'est à l'abri des conséquences de ses actes présumés.

Fatou Sissoko

La Chine et l'Afrique : Renforcement des Relations et Coopération Mutuelle



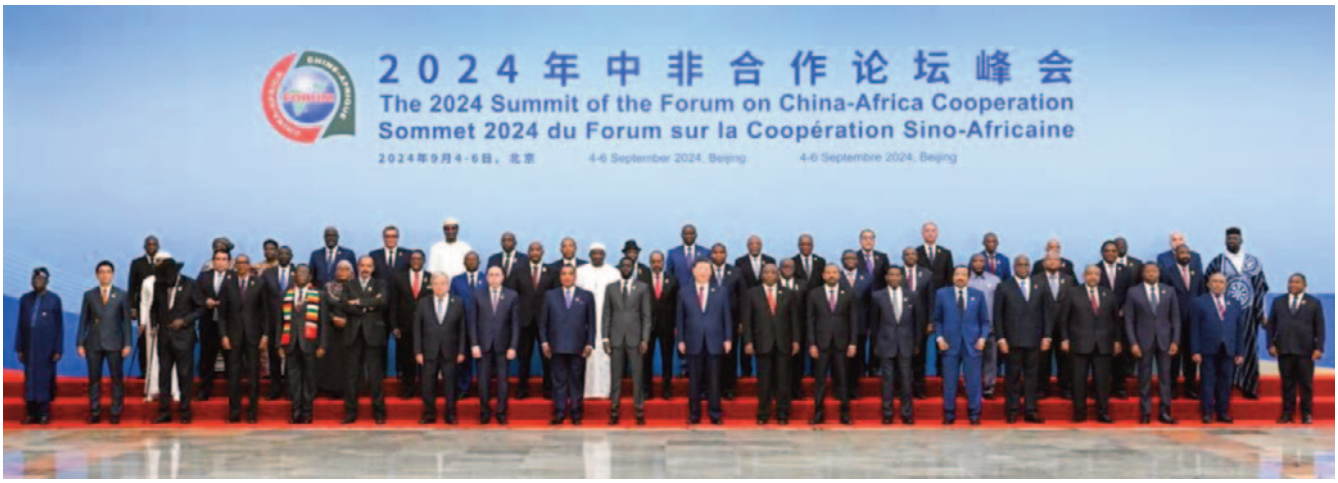
Le 11 juin, lors d'une conférence de presse régulière, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Lin Jian, a annoncé que la Chine appliquerait une politique de tarif douanier zéro sur la totalité des produits taxables pour les 53 pays africains entretenant des relations diplomatiques avec la Chine. Cette décision a été prise lors de la réunion ministérielle des coordinateurs sur la mise en œuvre des actions de suivi du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) qui s'est déroulée à Changsha, dans la province du Hunan.

Le président Xi Jinping a adressé une lettre de félicitations à cette réunion, mettant en avant l'importance de renforcer la coopération entre la Chine et l'Afrique. Il a annoncé que la Chine faciliterait davantage les exportations des pays africains les moins avancés vers la Chine et collaborerait avec l'Afrique pour mettre en œuvre les dix actions de partenariat. Cette initiative vise à favoriser le développement conjoint, la modernisation et la construction d'une communauté d'avenir partagé entre la Chine et l'Afrique.

Le ministre des Affaires étrangères, Wang Yi, a présenté cinq propositions pour promouvoir une coopération sino-africaine de qualité, soulignant l'importance du soutien mutuel, du libre-échange international, de l'avantage mutuel, de la justice et de la diversité des civilisations dans le monde. Les deux parties ont publié la déclaration Chine-Afrique de Changsha sur le renforcement de la solidarité et de la coopération du Sud global, démontrant leur engagement à renforcer la confiance mutuelle politique, à promouvoir la coopération mutuellement bénéfique et à construire des liens plus étroits entre les peuples.

Par ailleurs, la quatrième exposition économique et commerciale Chine-Afrique se tiendra à Changsha à partir de jeudi, offrant une plateforme pour renforcer les échanges économiques et commerciaux entre la Chine et l'Afrique. Ces initiatives reflètent les efforts conjoints de la Chine et de l'Afrique pour approfondir leur coopération et promouvoir le développement mutuel dans un esprit de solidarité et de partenariat.

L'évolution des relations entre la Chine et l'Afrique ces dernières années, sous l'impulsion du Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA), est indéniablement remarquable. La Chine s'est affirmée comme un partenaire clé pour de nombreux pays africains, avec des liens diplomatiques renforcés et des partenariats stratégiques établis.



En effet, la Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique depuis 16 années consécutives, ce qui témoigne de l'importance croissante des échanges économiques entre les deux parties. Les investissements chinois en Afrique se sont également multipliés, avec un engagement financier significatif de la part de la Chine envers le continent africain.

Le récent sommet du FCSA à Beijing a permis à la Chine de réaffirmer son engagement envers l'Afrique, en annonçant des investissements supplémentaires et un soutien financier accru. Cette coopération renforcée s'est traduite par une augmentation des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique, atteignant un niveau record au cours des cinq premiers mois de cette année.

La Chine a clairement exprimé sa volonté de consolider la solidarité et la coopération avec les nations africaines, considérant cette relation comme un pilier fondamental de sa politique étrangère. Les perspectives futures incluent la mise en œuvre des accords conclus lors du sommet de Beijing, la poursuite du développement du FCSA, et la promotion d'une coopération mutuellement avantageuse pour les deux parties.

En s'appuyant sur la "clé d'or" de la solidarité et de la coopération sino-africaine, la Chine aspire à ouvrir la voie à un avenir de développement commun, soutenant la modernisation de l'Afrique tout en contribuant au renforcement de la solidarité et de la puissance du Sud global. L'objectif est de construire ensemble une communauté basée sur un avenir partagé pour l'humanité, reflétant ainsi les aspirations communes de la Chine et de l'Afrique pour un développement durable et équilibré.

Arouna Sidibé avec cgtn.com



Labubu : Le phénomène mondial qui fait craquer les cœurs





Depuis l'Asie du Sud-Est jusqu'en Europe, en passant par les États-Unis et le Moyen-Orient, Labubu, le personnage emblématique de la société chinoise de jouets Pop Mart, s'est imposé comme une véritable sensation planétaire. Ce monstre pelucheux, à la fois laid et adorable, a conquis le cœur des gens à une vitesse impressionnante, devenant un accessoire de mode incontournable.

L'engouement pour Labubu a atteint des sommets lorsque des célébrités telles que Rihanna ont été aperçues arborant ces charmantes figurines accrochées à leurs sacs. Son sourire reconnaissable aux dents pointues a su séduire un large public, faisant de Labubu bien plus qu'un simple jouet : une source d'apaisement, de réconfort émotionnel et d'inspiration créative pour des milliers de personnes à travers le monde.

Les clichés mettant en scène Labubu ont été capturés au cœur de Tianhuan Plaza, à Guangzhou, donnant ainsi naissance à une véritable fièvre autour de ce personnage attachant. Que ce soit par son esthétique singulière, son charme irrésistible ou sa capacité à susciter des émotions positives, Labubu incarne à lui seul l'esprit ludique et créatif de la société contemporaine.

À travers Labubu, Pop Mart a su créer une véritable icône moderne, transcendant les frontières culturelles et linguistiques pour rassembler des individus de tous horizons autour d'une passion commune. Labubu n'est plus simplement un jouet, mais un symbole de l'unité dans la diversité, prouvant que la magie opère lorsque l'art et la créativité se rejoignent.

Ainsi, que vous soyez un adepte de la mode, un amateur d'art ou simplement en quête de légèreté et de joie dans un monde parfois morose, laissez-vous séduire par Labubu et plongez dans un univers où l'imagination n'a pas de limites et où le bonheur se cache parfois dans les détails les plus inattendus.

Arouna Sidibé avc cgtn.com





Lamine Yamal : Lionel Messi, Cristiano Ronaldo et la relève du football mondial



Lionel Messi et Cristiano Ronaldo, deux icônes du football mondial, partagent une admiration commune pour la jeune pépite du football, Lamine Yamal. Alors que Cristiano Ronaldo perçoit en lui un futur talent prometteur, Lionel Messi partage également cet avis.

Selon divers médias espagnols, Lionel Messi aurait choisi de ne pas retourner au FC Barcelone afin de ne pas perturber le processus de reconstruction du club, incarné par le jeune Lamine Yamal, âgé de seulement 17 ans. Messi, qui a remporté de nombreux trophées avec le Barça, dont 10 titres de Liga, 7 Coupes du Roi et 4 Ligues des champions, témoigne d'un profond respect envers l'institution qui l'a vu triompher.

Les spéculations sur un éventuel retour de Lionel Messi au Barça, que ce soit pour un match d'adieu ou une dernière saison, semblent donc s'atténuer. À l'âge de 37 ans, la star argentine privilégie la stabilité à Miami pour probablement y achever sa carrière. Cependant, la question de sa participation à la Coupe du monde 2026 demeure en suspens, alors que l'Argentine espère pouvoir compter sur lui pour défendre son titre mondial.

La potentielle présence de Messi et Ronaldo à la Coupe du monde 2026 pourrait marquer la fin d'une ère, les deux joueurs envisageant peut-être de prendre leur retraite après ce dernier défi. Ils semblent tous les deux convaincus que Lamine Yamal, le jeune prodige espagnol, mérite d'être soutenu pour exprimer tout son potentiel.

Cristiano Ronaldo lui-même a salué les qualités de Lamine Yamal, affirmant qu'il laissera une empreinte indélébile sur le football moderne. Ainsi, ces grands noms du passé voient en ce jeune talent une relève prometteuse pour le football de demain.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre entourage vous semblera plus capricieux que d'habitude. Étudiez attentivement ce qu'on peut vous proposer. L'apathie que vous ressentez vient du fait que vous êtes harassé, accordez-vous une trêve sans plus attendre.
Ne vous laissez pas envahir par le stress, accordez-vous une pause, vous repartirez plus vaillant avec une motivation renouvelée et l'esprit plus clairvoyant. Mais ne vous isolez pas trop non plus, au risque de perdre le contact avec certains de vos proches.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Jovial et résolument optimiste, vous saurez communiquer votre bonne humeur avec aisance. Vous atteindrez le meilleur de votre vitalité en vous mettant en mouvement. Vous avez besoin d'évacuer du stress.
Aujourd'hui, c'est avec tact, patience, réalisme et compréhension que vous allez agir et communiquer pour améliorer vos relations et faire passer vos messages. Votre attitude va porter ces fruits. Vous serez content du résultat. Que demander de plus !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous êtes soumis à des pressions qui vous obligent à tendre l'oreille et à sortir de votre eldorado sentimental. Rien de grave mais vous devez faire face à des questions restées en suspens et qui reviennent à l'ordre du jour !
Votre moral est plus solide, vous relativisez mieux les tracasseries. Vos facultés stratégiques vont vous permettre de vous consacrer à des tâches complexes et de démarrer des projets pointus. N'hésitez plus, foncez !

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous aurez à cœur d'embellir votre cadre de vie. Faites le tri dans vos affaires, vous en avez besoin. Ne macérez pas vos émotions, cela sape votre énergie, vous avez besoin de vous exprimer pleinement pour retrouver votre tonus moral.
C'est le moment de corriger le bilan des dernières semaines, examinez votre progression pour éviter de répéter des erreurs plus tard. Vous pouvez ainsi consolider durablement votre situation et repartir en connaissance de cause.

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre liberté de paroles provoque la sympathie de votre entourage. Vous saurez convaincre en douceur et avec humour. Vous vous sentirez plus énergique, poussé vers la liberté, accordez-vous en et soufflez davantage.
Aujourd'hui, vous bénéficiez d'une surdose d'optimisme qui va vous être fort utile dans vos échanges. Profitez-en pour lier de nouveaux contacts, booster les liens existants, vous exprimer, négocier et entretenir une belle complicité avec vos proches. Vous en récolterez que de belles satisfactions !

Vierge (23 août 23 septmbre)

Votre énergie vous incite aux dialogues, à entretenir des échanges qui vous mettent du baume au coeur et vous font du bien moralement. C'est également une bonne journée pour mettre à profit votre imagination et sortir de votre routine. Vous prenez fermement position, mais cela va vous permettre de rehausser la qualité de vos relations, aujourd'hui. En effet, votre franchise et votre spontanéité vont vous faire marquer des points. Vous serez écouté et entendu. Que demander de mieux !

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Vous aurez moins de patience face aux faiblesses et soucis des autres. Faites un effort de coopération ! Votre dynamisme mental vous fait oublier les signaux de fatigue... Dormez davantage, cela vous ressourcera.
Sous vos airs calmes et sages, vous savourez discrètement les plaisirs de l'existence. C'est un bon moment pour recevoir l'approbation d'un supérieur ou de se faire taper sur les doigts par une autorité, selon vos mérités ou vos erreurs...

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous pourrez croquer la vie à pleines dents, n'attachez pas trop d'importance à des détails, quand le fond des choses est sain. Vous comprendrez plus facilement les situations complexes qui vous environnent.
Aujourd'hui, c'est avec facilité que vous réagirez bien et que vous garderez votre calme en toutes circonstances. De plus, sur le plan relationnel, votre patience et votre bienveillance vous seront utiles. Vous aurez la satisfaction de resserrer vos liens.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Trop d'agitation gêne vos réflexions, aujourd'hui, ne vous laissez pas distraire et échappez-vous ! Vous serez en forme pour vous consacrer à des tâches de fond, veillez malgré tout à respecter vos limites, malgré votre optimisme.
Cette journée réclame toute votre attention et votre concentration, sur des points de détails pratiques. C'est sur le terrain de la logique et du bon sens que vous êtes le plus efficace, à condition de vous y coller sans céder à la paresse ou la démotivation.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.
Les aspects du moment vous rendent particulièrement sociable, optimiste et plein de bonne volonté pour harmoniser vos relations et vous rendre plus disponible envers vos proches. La journée est donc pleinement favorable pour organiser un dîner convivial.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes bien dans votre peau... Une vague d'optimisme vous permettra de voir grand et en couleurs ! Vous faites preuve d'une bonne résistance physique, vous vous sentez d'attaque pour vous mettre à ce que vous avez à faire, tout va bien ! C'est dans une ambiance bon enfant que vous allez évoluer. Le moment est donc idéal pour faire passer en douceur vos idées, démontrer vos qualités, améliorer votre relation et pour chasser toutes les éventuelles tensions. Alors, profitez-en amplement !

Poisson (19 février - 21 mars)

Votre façon de parler vous rend énigmatique pour votre entourage, soyez clair et franc et tout ira bien. Vous aurez la sensation que ce sont les autres qui vous fatiguent, alors que c'est votre activité qui est en cause.
Vous pouvez dépasser vos limites et le ciel vous soutient. Vous convaincrez sans mal vos interlocuteurs de vous suivre ou de vous aider dans vos projets ! Il ne faut pas reculer devant vos responsabilités mais vous ferez face avec courage.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com